

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 avril 2018

PRÉSENTS : Mmes Dominique GADOU, Christine NÉMOZ, Danielle FAVIER, Gésabelle GIROUD, Catherine TEILLON, Monique PERRIOL, Martine MÉRAUD, Isabelle COURTIAL,
MM. Bernard PIÉGAY, Jean BELANTAN, Gérald REVEYRAND, Maurice BELANTAN, Gérard CHABOUD-GRILÉ, Aimé VUAILLAT, André CHABERT.

ABSENTS (excusés) : MM. Damien RIGOLLET avec pouvoir à M. Gérald REVEYRAND.
Jean-Marc GUILLET avec pouvoir à M. Maurice BELANTAN.
Guillaume ARRU-GALLART avec pouvoir à M. Jean BELANTAN.

Secrétaire de séance : Madame Christine NEMOZ.

I. URBANISME

Monsieur André CHABERT présente au conseil municipal les dossiers suivants :

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- + Monsieur Maurice BELANTAN : division de propriété, rue du cholard,
- + Monsieur André HUGUET : division de propriété, rue du cholard,
- + Madame Nathalie POIREAU : création d'une chaufferie, rue de la boiteuse,
- + LOC TP : modification façade, rue du mollard bayet.

PERMIS DE CONSTRUIRE

- + Monsieur Vivien LALLEMENT : construction d'une maison, rue de l'an 524,
- + Monsieur Richard ANDREOSSO et Madame Nathalie POIREAU : extension, rue de la boiteuse,
- + Monsieur Jérôme MILLAN-RAMOS : construction d'une maison, rue de l'Épinette.

CERTIFICAT D'URBANISME

- + Madame Raymonde DREVON : création trois lots, section A.

II. PRESENTATION DU BUDGET :COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2017

Sont présentés au Conseil municipal les résultats du compte de gestion tenu par le Percepteur et du compte administratif tenu par le Maire pour l'année 2017 :

Section Fonctionnement :		section investissement :	
recettes :	2 019 605,32 €	recettes :	812 117,76 €
dépenses :	1 076 046,45 €.	dépenses :	866 205,20 €.
soit un excédent de 943 558,87 €		soit un déficit de 54 087,44 €	

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

BUDGET PRIMITIF 2018

Le Maire présente au Conseil municipal le budget primitif 2018 qui s'équilibre de la façon suivante :

section fonctionnement :		section investissement :	
recettes :	2 095 913,43 €	recettes :	1 249 117,44 €.
dépenses :	2 095 913,43 €	dépenses :	1 249 117,44 €.

Vote du Conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

III. SUBVENTION PISCINE COLLÈGE FA RAVIER MORESTEL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la demande de subvention du collège FA RAVIER de Morestel dont dépend notre commune, pour permettre aux élèves de 6^{ème} de se rendre à la piscine.

En effet chaque élève doit savoir nager en sortant du collège.

Après discussion, à l'unanimité des membres présents, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à mandater la somme de 124,20 € au collège FA RAVIER de Morestel pour l'activité piscine pour 27 élèves de la commune de VEZERONCE-CURTIN pour l'année scolaire 2017-2018 (soit 4,60 € par élève).

IV. ESPACE CULTUREL CONDORCET

Le Conseil municipal est amené à se prononcer à nouveau sur le projet d'extension et d'aménagement de l'Espace Culturel Condorcet (restauration scolaire). En effet le montant escompté pour les subventions n'est pas celui attendu : il est inférieur, de l'ordre de 30 % aux prévisions.

Deux solutions :

Solution N°1 : rester dans le principe du vote de juin 2017 en y rajoutant un budget permettant d'accueillir 150 enfants au restaurant scolaire, coût prévisionnel 650 000 € H. T.

Solution N° 2 : création de locaux neufs : 921 000 € HT

Vote du Conseil municipal : solution N°1 : 1 contre, 5 abstentions.